



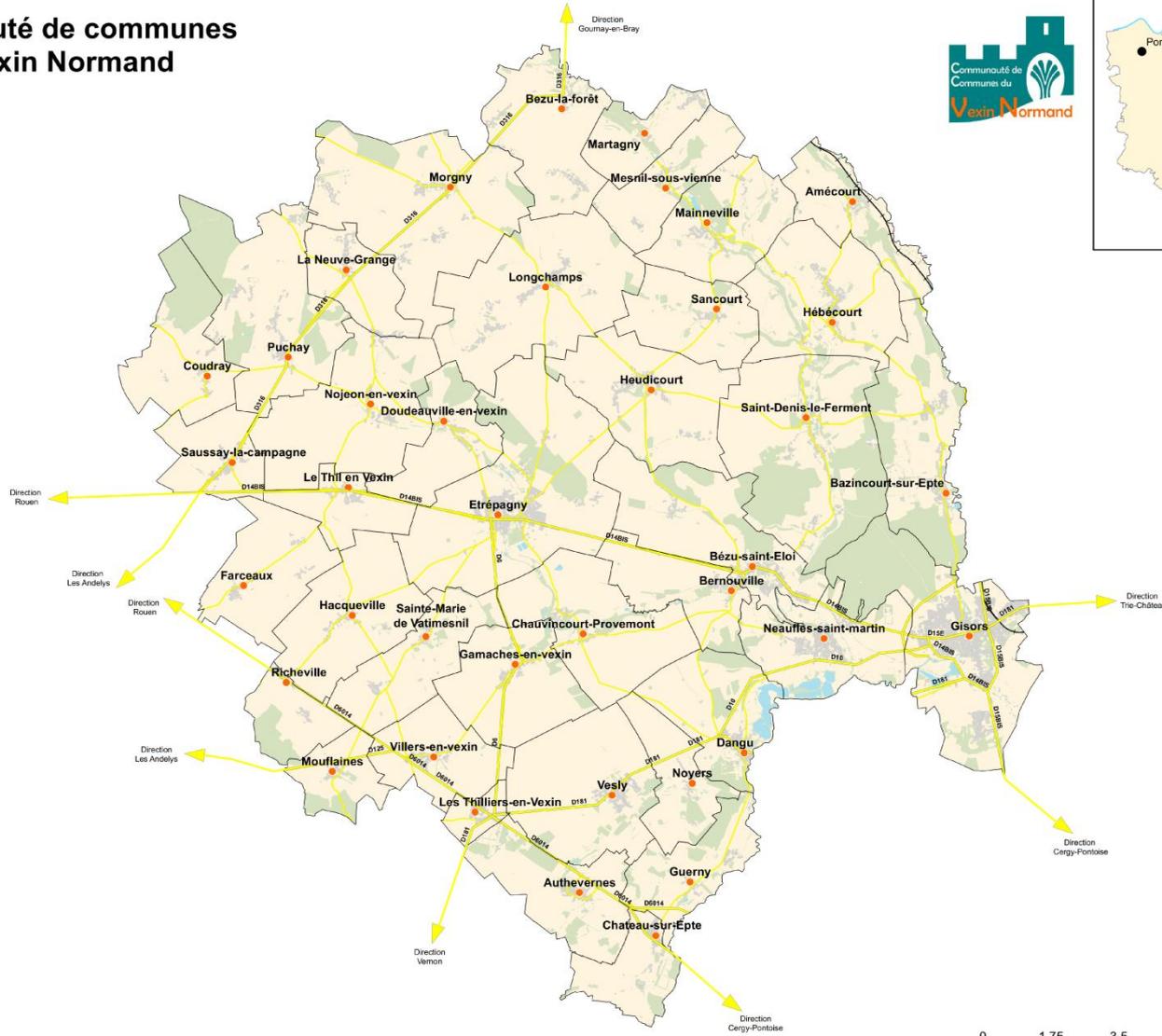
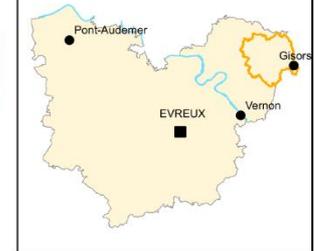
La Communauté de communes du Vexin Normand

Un territoire en mouvement !

Présentation aux nouveaux élus 2020/2026

39 communes - 33 000 habitants

Communauté de communes du Vexin Normand



Auteur : SIG CCVexin Normand Juin 2016 - Source BD TOPO IGN



- ❑ 70 délégués titulaires (+ 35 suppléants) pour 39 communes représentées de la façon suivante :
 - 1 siège pour 35 communes (et 1 suppléant)
 - 2 sièges pour Neaufles Saint Martin
 - 3 sièges pour Bézu Saint Eloi
 - 7 sièges pour Etrépagny
 - 23 sièges pour Gisors

Les conseillers municipaux sont invités à participer aux commissions thématiques.

La conférence des Maires est composée des 39 maires des communes membres.

Le Conseil de Développement est composé de 20 personnes, il est consulté sur : l'élaboration du projet de territoire, les documents de prospective et de planification résultat de ce projet, la conception et l'évaluation des politiques locales de promotion du développement durable.

Liste des commissions thématiques existantes :

- Administration Générale / Marchés / RH
- Coopérations communautaires et intercommunautaires
- Lecture Publique / Culture / Médias
- Finances / Budget
- Développement économique et touristique
- Maintenance & gestion des équipements
- Aménagement de l'espace / SPANC
- Travaux voirie
- Mobilités / Transports Scolaires
- Politique Familiale
- Solidarités et cohésion sociale
- Communication / Dév. Numérique

Les commissions

Liste des commissions internes juridiques :

- Commission Appels d'Offres
- Commission MAPA
- Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT)
- Commission Consultative des Services Publics Locaux (CIID)
- Commission d'admission à Capucine
- Délégation Service Public
- Commission Intercommunale des Impôts Directs
- Commission recrutement du personnel
- Conseil exploitation Office de tourisme

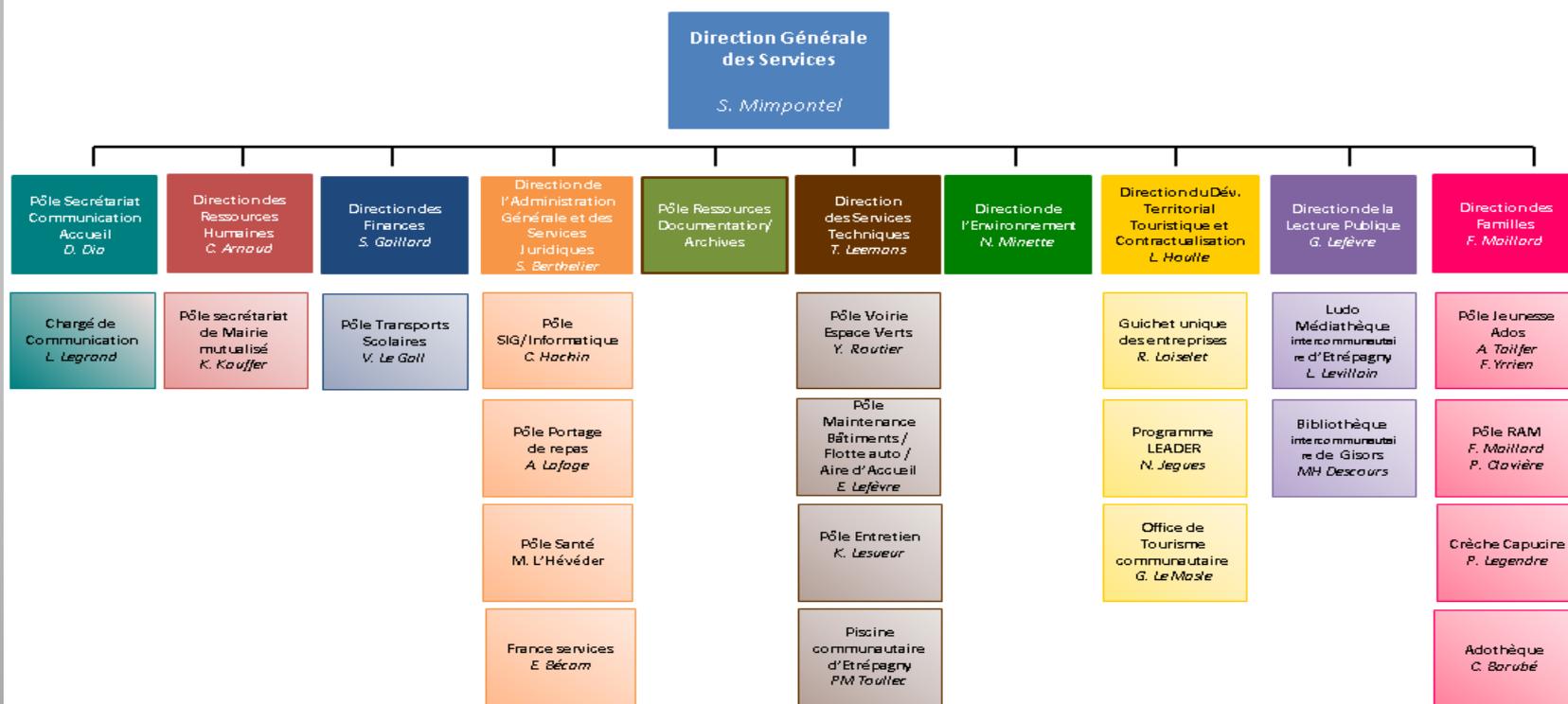
Liste des syndicats auxquels adhère la CCVN :

- ✓ Syndicat de la Voie Verte
- ✓ Syndicat Intercommunale de la Vallée de l'Épte (SIIVE)
- ✓ Syndicat Mixte du Centre Nautique du Vexin
- ✓ SYGOM (Ordures Ménagères)
- ✓ Eure Normandie Numérique
- ✓ Syndicat Mixte de l'Andelle (SYMA)
- ✓ Syndicat Mixte SAEPA Bray Sud

L'organisation administrative à ce jour (1/2)

- ❑ **1 Direction Générale des Services**
- ❑ **10 Directions regroupant 20 Pôles**
- ❑ **10 sites communautaires**
 - ❑ **Site communautaire et siège social juridique 5 rue Albert Leroy à Gisors avec les Directions : Direction Générale des Services / Ressources Humaines / Finances / Administration Générale et Services Juridiques et les Pôles : Transports et Mobilités / Portage de Repas / Secrétariat Communication / SIG et informatique**
 - ❑ **Multi accueil (40 places) Crèche Capucine à Gisors**
 - ❑ **Office de Tourisme passage du Monarque à Gisors**
 - ❑ **Bibliothèque Guy de Maupassant à Gisors**
 - ❑ **Aire d'accueil des gens du voyage route de Bazincourt à Gisors**
 - ❑ **Services Techniques : 5 rue Albert Leroy à Gisors et rue Maison de Vatimesnil à Etrépagny**
 - ❑ **Site communautaire à Etrépagny rue Maison de Vatimesnil avec les Directions : Familles / Services Techniques / Environnement / Lecture Publique / Développement Economique et les Pôles Leader / Promotion Santé**
 - ❑ **Ludo-Médiathèque à Etrépagny**
 - ❑ **France Services (ex MSAP) à Etrépagny**
 - ❑ **Piscine à Etrépagny**
 - ❑ **Relais Assistantes Maternelles (RAM) à Etrépagny**

ORGANIGRAMME SIMPLIFIE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU VEXIN NORMAND



Responsable du Pôle Secrétariat / Communication / Accueil : Diawo DIA

4 agents :

- 1 Responsable de Pôle
- 1 Chargée de communication
- 2 Assistantes administratives

Les Missions :

- Accueil physique et téléphonique du public sur les sites de Gisors et d'Etrépagny
- Secrétariat de la Direction Générale des Services + Gestion en lien avec les élus
- Gestion du courrier (arrivées et départs)
- Organisation des réunions et réceptions (planifications, réservations, invitations, ...)
- Gestion des fournitures du bureau
- Une charte d'accueil mise en place avec des engagements de qualité d'accueil et de réponses aux courriers/mails

La Communication

- Un site internet communautaire existant : www.cdc-vexin-normand.fr
- Une page facebook relayant l'actualité communautaire
- Un journal communautaire paraissant 4 fois par an
- Une vidéoprojection de l'ensemble des conseils communautaires
- Une application MY CCVN
- Une application Rézo Pouce (réseau de co-voiturage gratuit et solidaire)
- Réalisation des actions de communication (Rapport d'activité, affiches, flyers, @ - Label Territoires, Villes, Villages Internet, - Emission radio avec Espace Normandie, ...)

❑ **Directrice des Ressources Humaines : Chantal ARNAUD**

- ❑ 152 salariés dynamiques, motivés et investis répartis sur 10 sites
- ❑ Un Comité Technique et un CHSCT propre à la Collectivité
- ❑ Un Chapitre 012 dépenses de personnel de : 3 996 565 € (BP 2020)

❑ **Missions :**

Dans le cadre d'une gestion intégrée, la Direction des Ressources Humaines est un service de proximité élargi. Elle travaille en étroite liaison avec les différentes directions.

Elle assure :

- La gestion administrative et financière du personnel
- Le recrutement
- La gestion et validation des congés
- La gestion accidents de travail, maladie
- La médecine de prévention
- Les suivis de formation
- L'organisation des séances de CT et CHSCT
- Le suivi des emplois
- **L'accueil, le conseil et l'information aux collectivités**

Directeur de l'Administration Générale/Marchés/Affaires juridiques : Stéphane BERTHELIER

- ✓ **Des appuis pour la rédaction des délibérations communales concordantes avec la Communauté de communes** (fonds de concours, modification de statuts, groupements de commandes, conventions de délégation de maîtrise d'ouvrage de voirie...)
- ✓ **Des conseils téléphoniques en cas de besoin aux communes**
- ✓ Des modèles de documents administratifs
- ✓ Gestion de l'avant et après conseil communautaire
- ✓ Gestion des marchés publics
- ✓ Gestion des sinistres, affaires foncières, contentieux...

Directrice des Finances : Sandrine GAILLARD

- ❑ **1 Budget principal M 14 de 28 M €** (base BP 2020)
 - ❑ **Fonctionnement : 17 445 000 €**
 - ❑ **Investissement : 10 670 000 €**

- ❑ **3 Budgets annexes** (base BP2020 fonctionnement et investissement cumulés)
 - ❑ **M 49 SPANC (assainissement non collectif) de 519 591 €**
 - ❑ **M 14 Office de tourisme de 310 000 €**
 - ❑ **M 14 Zone industrielle d'Etrépagny de 2 162 566 €**

- ❑ **Une Fiscalité stable depuis 2017**
 - ❑ **Taxe habitation : 6,74 %**
 - ❑ **Taxe foncière bâtie : 8,65 %**
 - ❑ **Taxe foncière non bâtie : 12,90 %**
 - ❑ **Cotisation Foncière des Entreprises Unique : 21,95 %**

Un régime de Fiscalité Professionnelle Unique impliquant que les communes perçoivent, chaque année, une attribution de compensation basée sur leur CFE touchée antérieurement, déduction faite des transferts de charges à la Communauté de communes



En matière d'enfance, petite enfance et jeunesse (1/2)

Directrice des Familles : Florence MAILLARD

Une compétence autour des structures suivantes d'intérêt communautaire :

Au titre de la petite enfance :

- Le Multi-accueil Capucine à Gisors, agrément de 40 places
- Le lieu d'accueil Enfants-Parents (LAEP) « Graines de familles » à Etrépagny et Gisors ouvert pendant les périodes scolaires, les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 9h00 à 11h30
- Le Relais Assistantes Maternelles itinérant ouvert à toutes les assistantes maternelles et parents du territoire (sauf Gisors)

Au titre de l'enfance-jeunesse/jeunesse/Ado :

- ACM (accueil collectif de mineurs) à Vesly (50 places), Bézu Saint Eloi (45 places) pendant les seules vacances scolaires
- ACM à Etrépagny pour les mercredis (24 places) et vacances scolaires (maternelles : 50 places et primaires : 70 places)
- ACM au Thil en Vexin et Morgny pour les mercredis en période scolaire pour 24 enfants chacun
- Mini séjours (à partir de 6 ans) et camps ado l'été
- Adotek à Etrépagny : accueil de jeunes de 11 à 17 ans

Les avantages pour les habitants :

- ✓ Bénéficier d'un accueil occasionnel et régulier au multi accueil Capucine de 40 places, agréé par la PMI de l'Eure et soutenu financièrement par la Caf (99 enfants différents accueillis en 2019) ;
- ✓ Accéder aux différents accueils de loisirs communautaires avec des tarifs modulés selon les revenus (3 à 15 ans) ;
- ✓ Bénéficier des mini séjours pour les enfants (6 à 11 ans) et camps ado l'été pour les jeunes (12 à 17 ans) ;
- ✓ Pour les jeunes, accueil Adotek gratuit du mardi au vendredi et pendant les vacances scolaires (à partir de 11 ans) ;
- ✓ Permettre aux assistantes maternelles agréées de bénéficier d'un soutien à leur activité professionnelle, de venir aux ateliers ludiques dans les différentes communes du territoire, de bénéficier de formations professionnelles, de rencontres thématiques etc...
- ✓ Permettre aux parents, un accompagnement dans les démarches administratives liés à l'emploi d'une ASMAT;
- ✓ Permettre aux familles de faire une pause en venant sur le lieu d'accueil enfants parents (LAEP) ouvert en mai 2018 sur 2 sites.

□ **Une compétence structurée autour de 4 actions :**

- Le Portage de repas à domicile **Responsable Agnès LAFAGE**
- France Services (ex Maison de Services au Public) **Responsable Elodie BECAM**
- Le pôle Promotion et Prévention de la Santé **Coordonnatrice Marianne L'HEVEDER**
- Maison de Santé Pluridisciplinaire

Le Portage de Repas à domicile :

• **Bénéficiaire du service de portage de repas (8,50 € le repas)**

□ **Quel est le public pouvant bénéficier de ce service ?**

Les personnes à partir de 70 ans ; Les personnes handicapées et invalides ; Les femmes enceintes pendant leur congé pathologique et leur congé de maternité (tout autre cas sera étudié) ; Les personnes temporairement invalides et/ou accidentées avec certificat médical à l'appui obligatoire ;

□ **Quand et comment les livraisons sont effectuées ?**

Les livraisons s'effectuent tous les jours du lundi au vendredi : 7h30 à 12h30 en milieu urbain, 12h30 à 16h00 en milieu rural. Il est possible de commander des repas pour le samedi et dimanche. Dans ce cas, le plateau-repas est livré le jeudi pour le samedi et le vendredi pour le dimanche.

France Services :

Les avantages pour les habitants :

- **Bénéficier des services de l'équipe communautaire France Services**



- **Retraite**
- **Impôts**
- **Energie ...**
- **Assurance Maladie**
- **Pôle emploi**
- **CAF**
- **Mobilité**

Ouvert du lundi au vendredi
de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

Ligne directe : 02 32 27 41 87
Courriel : msap@ccvexin-normand.fr

- ### Gestion du POINT D'ACCES AU DROIT
- **AVOCAT**
 - **HUISSIER**
 - **ASSOCIATIONS TUTELAIRES**
 - **AVEDE – ACJE**
 - **ADIL**
 - **CIDFF**
 - **MEDIATION FAMILIALE**
 - **CONCILIEUR DE JUSTICE**
- Autres permanences accueillies:
- **MISSION LOCALE**
 - **DYNAMIC'EMPLOI**
 - **SOLIHA**
 - **MSA**
 - **POINT RELAIS CONSEIL VAE**
 - **SERVICE SOCIAL CARSAT**

EQUIPEMENT :

- **Borne tactile et ordinateur en libre accès**
- **Visioconférences avec nos partenaires sur RDV possibles**

- **Le Pôle Promotion et Prévention de la Santé**

Il a pour objectif de :

- ❑ **Mobiliser l'ensemble des acteurs du territoire sur les questions de santé et de promotion de la santé ;**
- ❑ **Inscrire les parcours de santé dans une approche de promotion de la santé ;**
- ❑ **Fédérer les acteurs pour développer des actions visant à la réduction des inégalités sociales et territoriales de santé.**

- ❑ **Un outil majeur, le Contrat Local de Santé**

Signé en janvier 2020 avec l'ARS et le Conseil Départemental de l'Eure, il s'articule autour de 3 axes prioritaires déclinés en une vingtaine d'actions pour :

- ❑ **Renforcer l'offre de soins sur le territoire** (création d'une Communauté Professionnelle Territoriale de Santé, Plan d'installation des professionnels de santé)
- ❑ **Promouvoir la santé mentale des habitants** (création d'un conseil local de santé mentale, mise en place de formations à destination des professionnels etc...)
- ❑ **Agir en prévention auprès des enfants et des adolescents** (mise en place d'un réseau de violences intrafamiliales, soutenir la parentalité numérique, promouvoir l'alimentation saine et l'activité physique etc...)

Le CLS complet est disponible sur le site internet de la CCVN

- **Des actions ponctuelles à destination des habitants :** Des ateliers (sportifs, sur la nutrition et sur les compétences psycho-sociales avec la mission locale, sur les gestes de premier secours, ménage ta santé...), le mois sans tabac, journée de sensibilisation au dépistage du VIH, des IST et hépatites.

- **La Maison de Santé Pluridisciplinaire à Etrépagny**

Regroupe plusieurs professionnels de santé exerçant une activité libérale :

MAISON DE SANTÉ PLURIDISCIPLINAIRE 3 rue Maison de Vatimesnil 27150 Etrépagny	
MÉDECINS GÉNÉRALISTES Dr Anaïs BOUS Dr Stéphan MIKOLAJCZAK	Tél : 02 76 86 20 39
CHIRURGIENS DENTISTES Dr Chloé COLLARD-HERBAUX Dr Béatrice NICULITA	Tél : 02 32 15 06 38
KINÉSITHÉRAPEUTES Céliane DE PONNAT Mathieu GIGUEL	Tél : 02 32 27 87 70
DIÉTÉTICIEN-NUTRITIONNISTE Erwan LORFEUVRE	Tél : 06 45 76 00 16
INFIRMIÈRE Fabienne GUILBERT	Tél : 06 77 43 46 58
OSTHÉOPATHE Lauriane POIRIER	Tél : 06 58 62 70 29
PÉDICURE-PODOLOGUE Sabine WELLECAN	Tél : 06 21 69 41 04
PSYCHOLOGUE CLINICIENNE Mendy PERRIER	Tél : 06 82 46 08 15
PSYCHOMOTRICIENNES D.E Pauline REVEL Amandine LHERBIER	Tél : 06 15 49 95 60 Tél : 07 69 97 95 70
ORTHOPHONISTE Olivier GILLES	Prise de rdv via keldoc.com
SAGE-FEMME • Suivi de grossesse • Consultation gynécologique • Rééducation périnéale	Tél : 02 32 27 76 25
CENTRE ADDICTOLOGIE CSAPA Le Rivage	Tél : 02 32 27 76 51
CENTRE BIEN VIEILLIR Médecin & Psychologue	Tél : 02 32 81 59 30
CONSULTATION DE L'HÔPITAL DE GISORS	Tél : 02 32 27 76 25

Directrice de la Lecture Publique : Géraldine LEFEVRE

Une compétence structurée autour des équipements culturels d'intérêt communautaire suivants :

- La Bibliothèque Guy de Maupassant à Gisors, sous la Direction de Marie-Hélène DESCOURS
- La Ludo-Médiathèque à Etrépagny (grand prix livres hebdo 2019), sous la Direction de Lucie LEVILLAIN
- En projet : Le Pôle culturel à Gisors en bord de l'Epte (échéance 4ème trimestre 2022/1er trimestre 2023), regroupant un complexe cinématographique de 3 salles et une médiathèque contemporaine qui sera un lieu de vie, de citoyenneté et de culture.

Les avantages pour les habitants :

Des équipements de lecture publique, de loisirs et de culture à Gisors et à Etrépany :

- Plus de 60 000 documents (livres, DVD, jeux, jeux vidéos, presse, CD) grâce à *la Pass'Thèque* : une carte unique et gratuite !
- Un système de navette qui amène les réservations aux usagers 2 fois par semaine
- <https://www.mediatheques.cdc-vexin-normand.fr/> : le catalogue en ligne et toutes les actualités des Bibliothèques
- Un accès possible sur simple demande à des ressources numériques (films, livres, auto-formation, presse, espace dédié à la jeunesse..) grâce à la Médiathèque Numérique du Département de l'Eure
- Un espace multimédia en libre accès ou accompagné par un professionnel pour la découverte des nombreux usages du numérique, de la formation de base à l'impression 3D...
- Une aide et des partenariats, chaque fois que cela est possible, avec les Bibliothèques municipales de Bézu Saint Eloi, Noyers, Vesly, Château sur Epte et le Centre socio-culturel de Longchamps
- Le transport en car de toutes les écoles du territoire pour une visite par classe et par année scolaire à la Bibliothèque de Gisors ou à la Ludo-Médiathèque

Un Contrat Territoire Lecture, signé avec le Département de l'Eure et la DRAC de Normandie pour la période 2017-2020 et renouvelable, afin de soutenir la collectivité dans sa politique de développement de la Lecture Publique

Directrice des Services Techniques : Tania LEEMANS

Une compétence Voirie structurée autour de la création, l'aménagement et l'entretien de la voirie déclarée d'intérêt communautaire

Sont d'intérêt communautaire :

- ❖ Les voiries communales existantes au 1^{er} janvier 2017.
- ❖ Les parkings de la gare SNCF de Gisors
- ❖ Les ouvrages d'art sur les VC,
- ❖ La signalisation horizontale et verticale hors agglomération sur VC et la signalisation horizontale et verticale liée à la compétence transports scolaires,
- ❖ Le fauchage hors et en agglomération sur VC, en agglomération sur RD,
- ❖ Le salage hivernal sur VC selon le plan de salage et de déneigement voté.

Les bordures, caniveaux, trottoirs, assainissement en traverse sont exclus de la compétence ; cependant la CCVN verse un fonds de concours de 40 % aux communes pour les travaux de caniveaux et bordures sur VC tout en assurant la maîtrise d'ouvrage des travaux pour leur compte.

Les avantages pour les communes :

- Travaux de voirie/Entretien courant sur les VC/Fauchage des accotements/Salage hivernal/Déneigements pris en charge financièrement par la Communauté de communes
- Pilotage des travaux de voirie communautaire via un service technique propre avec un maître d'œuvre et un marché de travaux passé en groupements de commandes permettant une optimisation des prix



En matière d'Environnement et d'Aménagement de l'espace (1/2)

Directrice de l'Environnement : Nelly MINETTE

Une compétence structurée autour des actions suivantes :

- Contrôle des Assainissements non collectifs + réhabilitation sous maîtrise communautaire
- Collecte/Traitement des ordures ménagères via l'adhésion à un Syndicat (SYGOM)
- GEMAPI, PCAET...
- Politique du Logement avec la mise en place d'une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH)
- Contrôle et entretien des poteaux incendie, des bouches incendie, et des différents points d'eau naturels et artificiels
- Entretien des espaces verts, du parc forestier d'Etrépagny et des chemins de randonnées (Chemin de Brisquet et Chemin « Les Garennes d'Heudicourt »)

Les avantages pour les communes :

- Bénéficier des services et de l'expertise des techniciens de la Communauté de communes pour les contrôles en interne (diagnostic existant...passage caméra)
- Suivi des réhabilitations des assainissements non collectifs réalisées dans le cadre des opérations de réhabilitation subventionnées par l'Agence de l'Eau Seine Normandie et par le Département de l'Eure et pilotées par la Communauté de communes. Mise en place d'un marché de vidange.
- Bénéficier de l'assistance du bureau d'études SOLIHA pour les dossiers de demande de subventions aux financeurs (ANAH, Département, Région, CCVN...) dans le cadre de l'Opération Programmée pour l'Amélioration de l'Habitat (OPAH) pour la réalisation de travaux de rénovation énergétique, de maintien à domicile des personnes âgées, malades ou à mobilité réduite et de lutte contre l'habitat indigne. Mise en place de 4 permanences par mois pour les usagers. 2 permanences sur le site d'Etrépagny et 2 permanences sur le site de Gisors.
- Bénéficier du diagnostic du territoire via le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) pour définir les enjeux à prendre en compte (énergie, réseaux de transport et distribution d'énergie, séquestration (CO2), matériaux biosourcés, qualité de l'air) et les actions à mener pour limiter notre impact environnemental.
- Disposer d'un Service d'Information Géographique (SIG) interne communautaire (Responsable C. HACHIN) permettant aux communes, élus, usagers d'avoir des outils cartographiques dynamiques (cadastre numérisé,) aidant à la prise de décision.



En matière d'Environnement et d'Aménagement de l'espace (2/2)

- Sur l'instruction du droit des sols (traitement des PC/DP/PA/PD et Cub), conventionnement avec la Communauté de communes pour bénéficier du service d'urbanisme mutualisé avec la Ville de Gisors et de l'agent communautaire mis à disposition (Angéline CHAIGNAUD) ;
 - PRESTATION DE SERVICE PAYANTE A LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

Les avantages pour les communes :

- Une expertise forte du Service Urbanisme de la Ville de Gisors
- Une formule qui permet de maîtriser les coûts salariaux et in fine les prestations payées par les communes

Directrice des Services Techniques : Tania LEEMANS

Une compétence sportive structurée autour de 4 équipements reconnus d'intérêt communautaire

- ❖ 2 Gymnases (J. Longo et D. Douillet) d'intérêt à Etrépnagny
- ❖ 1 Piscine à Etrépnagny (responsable Pierre-Marie TOULLEC) gérée en régie directe
- ❖ 1 Centre aquatique intercommunautaire « Aquavexin » situé à Trie-Château géré par un Syndicat Mixte en Délégation de Service Public donnée à Espace Récréa

Les avantages :

- **Prise en charge financière par la CCVN de l'apprentissage de la natation par les enfants des écoles**



En matière de Transports/Mobilités (1/2)

Directrice des Transports : Sandrine GAILLARD

Une compétence structurée autour des transports scolaires et du dispositif Rézo Pouce.

Les Transports Scolaires :

En délégation de la Région (+ de 3000 élèves transportés par jour)

- **Prise en charge des accompagnatrices de car**
- **Prise en charge et organisation des transports des scolaires vers les 2 piscines communautaires**

Les avantages pour les habitants :

- **Prise en charge d'une partie de la participation financière demandée par la Région**

Le dispositif Rézo Pouce :

Dispositif solidaire totalement gratuit pour l'utilisateur



- Plusieurs possibilités d'utilisation : passager ou conducteur ou bien les deux ;
- Possibilité de programmer son déplacement 24 heures à l'avance ;
- Dispositif totalement sécurisé ; le conducteur dispose d'un macaron « REZO POUCE » collé sur le parebrise et le passager d'une carte avec photo ;
- Possibilité de s'inscrire à partir de 14 ans avec une autorisation parentale ;
- Démarche écologique, puisque partager ses trajets, ça fait moins de particule polluante dans l'air.

Responsable du Développement Economique : Rémi LOISELET
Directrice de l'Office de Tourisme communautaire : Gwenola LE MASLE
Responsable du programme LEADER : Natacha JEGUES

Une compétence structurée autour de plusieurs axes de développement :

- ❖ **Dynamiser le territoire** en favorisant le lien social et le vivre ensemble, en renforçant l'offre de services pour les habitants et les touristes;
- ❖ **Développer la stratégie touristique communautaire;**
- ❖ **Développer l'emploi sur le territoire communautaire et accompagner les entrepreneurs dans leur projet de création ou de reprise d'une activité;**
- ❖ **Gérer et structurer l'offre d'accueil des entreprises** en suivant en continu l'offre immobilière existante, en développant un écosystème d'entreprises, en maintenant un équilibre territorial;
- ❖ **Optimiser l'usage du foncier économique** en mobilisant du foncier et de l'immobilier d'entreprise vacant ou sous-utilisé, en requalifiant les espaces économiques;
- ❖ **Participer à la transition écologique** avec notamment la mise en place du PACET, l'implantation d'une ressourcerie, la réalisation d'un documentaire sur l'environnement.

Les avantages pour les entreprises/habitants :

- **Un Guichet unique pour les entrepreneurs**
- **Une cellule ressource sur les fonds européens et les financements publics**
- **Un fonds d'amorçage dédié aux porteurs de projets privés LEADER**
- **L'Office de tourisme pour promouvoir le territoire et favoriser le développement d'activités (packs touristiques, visites insolites ...)**
- **Un espace de coworking financé pour partie par la Communauté de communes (L'Arche – village d'entreprises)**
- **Un Village d'artisans (Etrépagny) géré en direct pour des entreprises souhaitant être locataires**
- **Un réseau d'ambassadeurs du territoire pour faciliter les échanges entre les acteurs : soirée des entrepreneurs, speed business meeting...**
- **Des projets en cours : étude de stratégie foncière et économique, Opération de Revitalisation des Territoires, extension des zones d'activités ...**

Direction des Services Techniques Tania LEEMANS en charge

Une compétence structurée autour de la volonté du déploiement rapide du Très Haut Débit sur les communes membres

- ❖ Un Syndicat Mixte Départemental (Eure Normandie Numérique) en référence et en maître d'ouvrage des travaux direct avec 20 % de financement de la Communauté de communes

Dépenses d'investissement depuis 2018 versées à Eure Normandie Numérique et pour les années à venir :

Années	Montants	Années	2023	2024	2025	Total
2018	546 093,06 €	Eure Normandie Numérique, remboursement de l'avance	445 004,76	222 502,38	222 502,38	890 009,52 €
2019	965 387,50 €					
2020	1 185 517,96 €					
Total	2 696 998,52 €					

- ❖ Une adhésion communautaire au Label des villes connectées

Un Contrat de territoire signé le 12/9/2018, un avenant n°1 espéré prochainement

La Communauté de communes du Vexin Normand a signé en 2018 avec le Département et la Région Normandie son 1^{er} Contrat de Territoire

Ce Contrat permet au territoire et ses collectivités de bénéficier de près de :

- **7,7 millions d'euros d'aides**
- **26 projets structurants identifiés.**

Total des aides du CD27 4 901 099 €

Aides aux Communes et Syndicats 3 474 228 €

Aides à la CCVN 1 426 871 €

Total des aides de la Région CD27 2 790 498 €

Aides aux Communes et Syndicats 948 448 €

Aides à la CCVN 1 842 050 €



Un projet de territoire

Notre Communauté de communes du Vexin Normand méritait de se doter d'un projet cohérent, durable et partagé à l'échelle de son territoire.

Pour mieux valoriser nos atouts, il était essentiel de repérer nos forces, nos faiblesses.

La diversité de notre territoire rural, sa richesse sociale, la qualité de son environnement et de son cadre de vie, les valeurs qu'il porte mais aussi le dynamisme de ses acteurs économiques, associatifs et institutionnels sont apparus comme autant d'éléments moteurs sur lesquels notre intercommunalité peut s'appuyer.

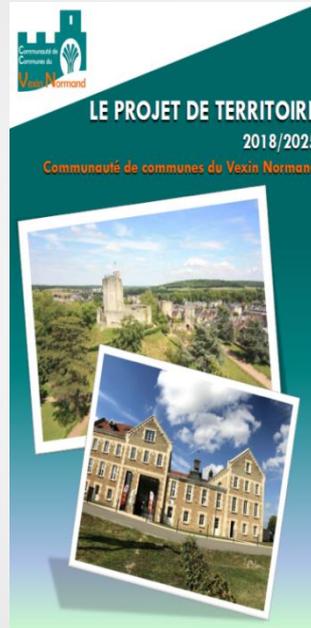
Ainsi avec la volonté d'être une intercommunalité stratégique, les axes suivants ont été déterminés pour motiver nos actions dans les 10 à 15 années à venir : Valorisation de notre identité locale ; Dynamisation de nos lieux de vie et de services ; Aménagements respectueux du cadre de vie ; et Développement économique.

De nombreuses actions ont été identifiées illustrant notre ambition au service des habitants, du développement, de la solidarité et de la cohésion sociale.

Le projet met en avant aussi des sujets sur lesquels nous devons réfléchir, avec le souci permanent de nous adapter aux réalités nouvelles.

Ce projet de territoire a été voté le 5 juillet 2018.

Bien à vous, Perrine FORZY



Un projet de territoire pour le Vexin Normand... pour quoi faire ?

Le projet de territoire s'inscrit dans un contexte récent de fusion administrative entre les Communautés de communes du canton d'Etrépagny et de Gisors-Epte-Levrière devenues, à compter du 1er janvier 2016, la Communauté de communes du Vexin Normand.

Fort d'une expérience réussie dans la conduite d'une réflexion collective lors de l'élaboration du Contrat de ruralité, les élus ont souhaité initier une démarche plus élargie encore : l'élaboration d'un projet de territoire, feuille de route stratégique pour le territoire et ses acteurs.

Faire de cette démarche l'occasion de répondre à certaines interrogations...

***Coordonner l'action publique locale :** de multiples acteurs interviennent en faveur du développement local... avec autant d'actions conduites ! Comment mieux se coordonner, partager nos moyens et nos expériences ? Comment innover, trouver des alternatives pour contrecarrer la baisse des financements publics ?

***Encourager un développement solidaire et équilibré pour l'ensemble du territoire :** 328 km², 39 communes de 160 à 11 200 habitants... Quelle organisation territoriale ? Quels choix d'aménagement pour les services, l'habitat et les entreprises ? Comment connaître et faire connaître un territoire aujourd'hui plus vaste ?

*** Voir large... et loin.** Agir dans son coin, au coup par coup... autant d'efforts pour peu d'impacts à long terme. Comment éviter les logiques court-termistes pour des actions « puissantes » et stratégiques ?

•Construire une politique publique... avec la société civile. Comment (re) donner un élan à la dynamique citoyenne par le projet de territoire ? Comment mettre les citoyens mobilisés en capacité de comprendre les enjeux de la collectivité et en faire un appui à la gouvernance ?

•(Le projet est disponible sur le site de l'interco.)

Les Équipements communautaires au Service des Habitants

ACCUEILS DE LOISIRS COMMUNAUTAIRES

- 1 Centre de loisirs de Morgny
- 2 Centre de loisirs de Longchamps
- 3 Centre de loisirs du Thil
- 4 Centre de loisirs d'Etrépagny maternelle
- 5 Centre de loisirs d'Etrépagny élémentaire
- 6 Centre de loisirs de Bezu-Saint-Eloi
- 7 Centre de loisirs de Vesly

PETITE ENFANCE

- 8 RAM
Relais Assistantes Maternelles
47 rue du général Leclerc
27150 ETRÉPAGNY
- 9 11 } RAM itinérant
- 10 12 } RAM (Relais Assistantes Maternelles)
23 route de Rouen
27140 Gisors
- 13 Crèche Communautaire Capucine
23 route de Rouen
27140 Gisors
Tel : 02 32 15 71 50

SIÈGE SOCIAL

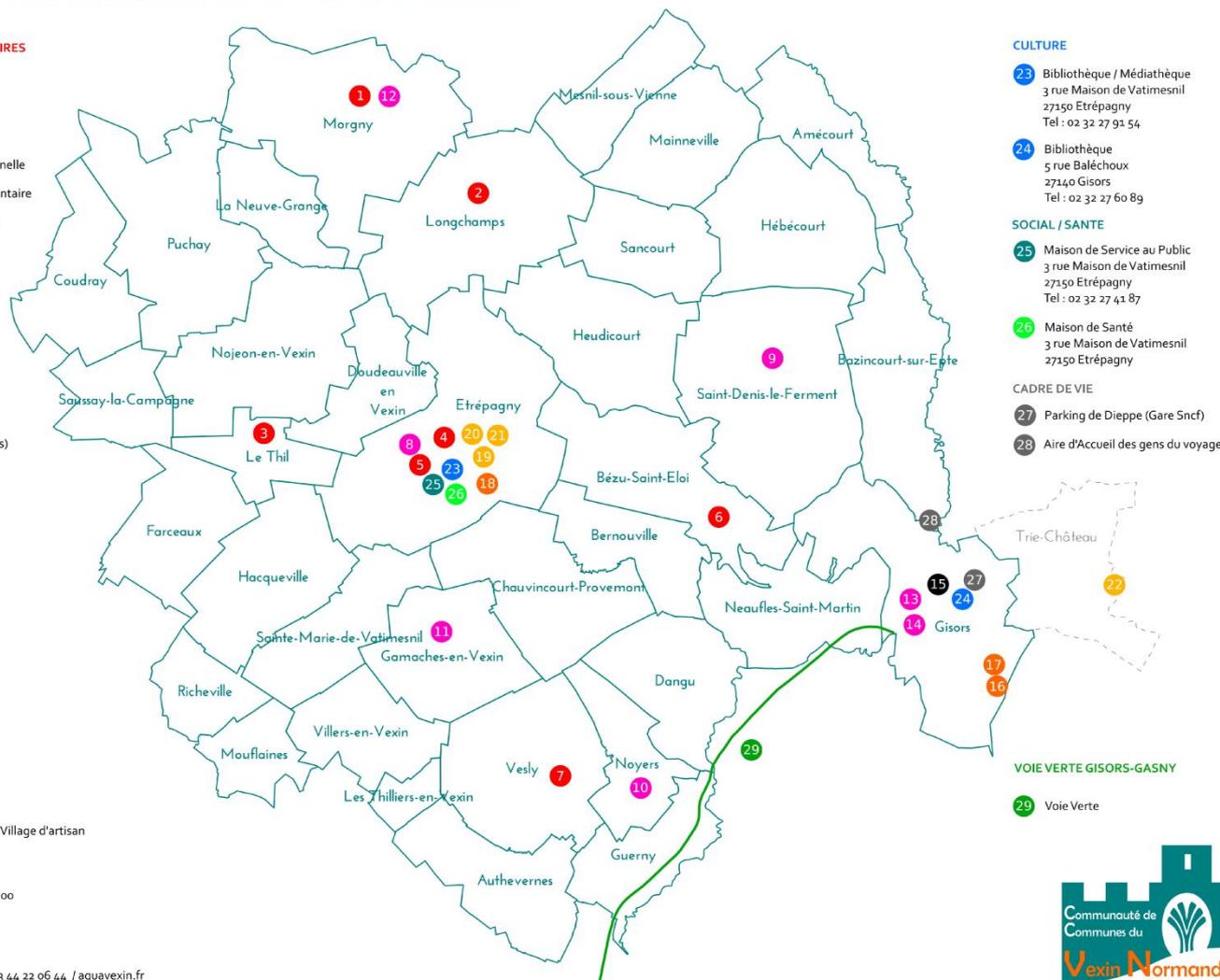
- 15 Services administratifs
5 rue Albert Leroy
27140 GISORS
Tel : 02 32 27 89 50
- Portage de repas
Voire
Transports scolaires
Développement économique

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

- 16 Zone d'Activité du Mont de Magny
- 17 Zone d'Activité de Délincourt
- 18 Zone d'Activité de la Porte Rouge & Village d'artisan

SPORTS ET LOISIRS

- 19 Piscine Etrépagny, Tel : 02 32 55 84 00
- 20 Gymnase Jeannie Longo
- 21 Gymnase David Douillet
- 22 Centre Nautique Aquavexin, Tel : 03 44 22 06 44 / aquavexin.fr



CULTURE

- 23 Bibliothèque / Médiathèque
3 rue Maison de Vatismesnil
27150 Etrépagny
Tel : 02 32 27 91 54
- 24 Bibliothèque
5 rue Baléchoix
27140 Gisors
Tel : 02 32 27 60 89

SOCIAL / SANTE

- 25 Maison de Service au Public
3 rue Maison de Vatismesnil
27150 Etrépagny
Tel : 02 32 27 41 87
- 26 Maison de Santé
3 rue Maison de Vatismesnil
27150 Etrépagny

CADRE DE VIE

- 27 Parking de Dieppe (Gare Sncf)
- 28 Aire d'Accueil des gens du voyage

VOIE VERTE GISORS-GASNY

- 29 Voie Verte